

JOURNAL D'INFORMATION DES AMIS, PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES DE LACANAU OCÉAN



mag'

N°132
ÉTÉ 2024

DOSSIER URBANISME
HOMMAGE À JACQUES RUATTI

SOMMAIRE

03	ÉDITO
	LE RETOUR AUX SOURCES
04	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	15 SEPTEMBRE 2024
05	DOSSIER URBANISME
14	AUTOUR DE L'OCÉAN
	GESTION DE LA FORÊT DOMANIALE
16	HOMMAGE À JACQUES RUATTI
	PHOTOGRAPHE ET OBSERVATEUR PASSIONNÉ
18	LA JAVA
	LA MAISON DU COMMANDANT
20	MOBILITÉS DOUCES
	DES ACTIONS MISES EN AVANT
22	RÉSURGENCES D'EAU DOUCE
	DE L'EAU DOUCE DANS LE SABLE
23	APLLO PRATIK
24	NOS ACTIONS
	LES ACTIONS MENÉES RÉCEMMENT
26	QUOI DE NEUF
27	365
	LOU FETGE



Journal d'information des Amis, Propriétaires et Locataires de Lacanau Océan (APLLO)
Association loi 1901
APLLO - 2 rue Perpère 33680 Lacanau Océan
contact@apppo.fr - www.apppo.fr
Facebook Apollo Asso
instagram apolloasso

Directrice de la publication :
Marie-Thérèse FABRE
Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0109 G 81133

Comité de rédaction :
Marie-Thérèse Fabre, Alain Crombez, Francois Moncuit, Dominique Gisson, Pascal Ricarrère-Caussade. Pierre Barras
Rédacteurs : administrateurs, adhérents

Crédits photos :
APLLO, archives APLLO, adhérents et membres du Conseil d'Administration, ONF, SMICOTOM, Freepik, Adobe Stock, Jacques Ruatti, la JAVA, Jean-Emmanuel Jay, Thomas Blacharz.

Les textes et les images sont publiés sous la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Conception et fabrication :
bioécoprint - Lacanau

Dépôt légal à parution : N° ISSN : 1294-5625

NUMEROS UTILES

SAMU : 15 / POMPIERS : 18 ou 05 56 03 53 05
GENDARMERIE : 17 ou 05 56 03 21 53
POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17
CENTRE ANTI POISON : 05 56 96 40 80
SERVICES
MAIRIE DE LACANAU : 05 56 03 83 03
MAIRIE ANNEXE LACANAU OCEAN : 05 56 03 21 22 - www.lacanau.fr
EDF : 0810 33 30 33 - www.edf.fr
EAU : SUEZ Eaux : 09 77 40 11 17 - www.toutsurmoneau.fr
ORDURES MENAGÈRES : 05 56 53 27 43 ou 0800 505 508
Jour de collecte, et détails sur le site www.smicotom.fr
DÉCHETTERIE : 05 57 70 51 27
Mardi au Samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h20 et Dimanche matin
MÉDIATHÈQUE
LACANAU : 05 57 17 08 10
LACANAU OCÉAN (salle l'Escoure) : 05 56 03 17 26
CULTE
culte catholique : 05 56 03 52 36 (Association paroissiale de Lacanau Océan)



CADRE DE VIE, AVEZ-VOUS DONC UNE ÂME ...

Les plans de la ville océane des premiers lotissements respectaient la qualité de vie des futurs habitants, des parcelles suffisamment vastes pour que chacun puisse s'y implanter sans causer de trouble anormal de voisinage et y vivre en bonne intelligence. Le recul du trait de côte, le besoin de relocalisation éventuel, l'augmentation prévisible de la population ont changé la donne. Mais cela doit-il se faire au détriment des habitations existantes, qu'elles soient ou non classées au patrimoine « remarquable » de la commune ? Doit-on s'ancrer dans une vision passéeiste de l'aménagement du territoire où il fallait bétonner, ou devons-nous en prendre conscience pour protéger notre cadre de vie ? Ne devons-nous pas réduire l'étalement urbain, l'urbanisation à outrance, les projets immobiliers et les appétits bétonniers ?

A l'APLLO, plus que jamais nous continuons à informer et défendre nos adhérents concernant le présent et l'avenir de la station. Les recours en urbanisme sont vitaux et ils concourent à assurer le respect effectif des règles d'urbanisme plus que jamais nécessaires. Il convient donc de faire montre d'un grand sens de l'anticipation en cas d'apparition de projets de nature à affecter les intérêts collectifs à protéger.

Dans ce paysage complexe qui se dessine devant nous, nous sommes déterminés à décrypter et analyser tous les grands sujets qui agitent notre cadre de vie.

**Cela prend du temps pour nos bénévoles mais aussi de l'argent pour notre budget ;
alors votre soutien nous est indispensable.**

NATURE AND ENVIRONMENT, ARE YOU CONCERNED ...



The original lot plans of our ocean-side village respected the quality of life of future inhabitants, with parcels large enough so that no one caused undue stress to a neighborhood. The changing coastline, the need to withdraw the village farther from the ocean, and the population growth have all changed that formula.

But do these goals need to be carried out to the detriment of the existing houses? whether or not they are considered historically «remarkable»? Do we need to retain an outdated vision of manipulating the environment or should we focus on our quality of life? Shouldn't we start reducing urban sprawl, oversized buildings, dense apartment complexes and our appetite for concrete?

At APLLO, now more than ever, we continue to inform our members on the present and future developments in the village. Legal push-back is an essential part of the urban planning process that tries to make sure that critical zoning laws are respected. APLLO tries to anticipate the impacts of large development projects that could affect our collective well-being.

Confronted with this complex landscape, APLLO is determined to offer analysis and explanation of the events and actions that affect our lives and lifestyle.

**But this takes not only our volunteer members time, but also our budget resources
so your support is essential to our continued efforts.**



LEBENSRAHMEN, WO IST DENN DEINE SEELE GEBLIEBEN ...

Die Stadtpläne unseres Badeortes am Ozean mit den ersten Wohngrundstücken beachteten die Lebensqualität der künftigen Bewohner, die Grundstücke waren weit genug, damit sich jeder niederlassen konnte, ohne die Nachbarschaft unnötig zu stören und um miteinander im Einvernehmen zu leben. Der Rückgang vom Küstenstreifen, die etwaige Umsiedlung der Einwohner sowie die vorsehbare Zunahme der Einwohnerzahl haben Änderungen nach sich gezogen. Aber sollte es auf Kosten der vorhandenen Häuser geschehen, egal ob sie unter dem Schutz «bemerkenswertes Erbgut der Stadt» stehen oder nicht ? Muss man an einer vergangenheitsbezogenen Sicht der Raumordnungspolitik, wo alles zugebaut wird, hängen bleiben, oder soll man der Situation bewusst werden, um unseren Lebensrahmen zu beschützen ? Sollen wir nicht die städtische Zersiedelung, die Urbanisierung ohne Ende, die Immobilienprojekte und die Baugier reduzieren ?

Bei der A.P.L.L.O. informieren und verteidigen wir unsere Mitglieder weiter über die Gegenwart und die Zukunft unseres Badeortes. Die Beschwerden an die Stadtplanung sind lebenswichtig und tragen dazu bei, dass die mehr denn je nötigen Stadtplanungsregelungen effektiv beachtet werden. Es erweist sich als wichtig, voreinholen zu können, sobald Bauprojekte bekannt werden, die die zu beschützenden kollektiven Interessen beeinträchtigen können.

Vor dieser komplexen Landschaft, die sich vor uns ausbreitet, sind wir fest entschlossen, alle bedeutenden Themen zu entziffern und analysieren, die unseren Lebensrahmen bewegen.

**Es nimmt viel Zeit in Anspruch bei unseren Freiwilligen sowie auch Geld aus unserem Haushalt ;
also wird uns Ihre Unterstützung notwendig.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 SEPTEMBRE 2024 9H00 - SALLE L'ESCOURE

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

PRÉSENCE OU POUVOIR

TRES IMPORTANT : Si vous ne pouvez être présents, nous vous prions de transmettre votre pouvoir (ci-joint), soit par internet à contact@apllo.fr, soit par courrier, soit à un autre adhérent afin que le quorum des présents ou représentés soit atteint.

COTISATIONS :

Ne peuvent participer, ET VOTER, à cette Assemblée générale que les adhérents à jour de leur cotisation 2024..

(Peuvent assister, les personnes invitées par le Conseil d'Administration.)

C'est pourquoi nous demandons à ceux qui n'ont pas encore envoyé leur fiche d'adhésion et réglé leur adhésion 2024 de bien vouloir le faire AVANT l'Assemblée Générale,

Par chèque ou virement bancaire ou postal, ou bien par virement sécurisé depuis le site www.apllo.fr via PAYPAL

(Cela facilite le travail du trésorier et du secrétaire)

Notre bureau d'accueil vous recevra à partir de 8H45 pour procéder au pointage et à la signature des listes de présence.

EXERCICE FINANCIER 2023

RESSOURCES

Cotisations Adhérents	3 610,00 €
Dons	5 670,00 €
Souscriptions Annonceurs	1 300,00 €
Indemnités Frais de Procédure	3 000,00 €
Intérêts Livret A	141,17€
	13 721,17 €

AFFECTATIONS

Assurance	300,00 €
Frais Bancaires	189,06 €
Frais Postaux et Routage	1088,12 €
Site Internet	55,76 €
Communication	156,00 €
Frais Administratifs	223,60 €
Frais Impression	2 679,84 €
Frais Réception	607,78 €
Fournitures Diverses	302,89 €
Frais de Procédure	6 642,40 €
Réparation Partielle Statue	650,00 €
	12 895,45 €
	SOLDE 825,72 €

IMMOBILISATIONS

Parts Sociales	15,00 €
Ordinateur	502,54 €
Statue "Le Matelot"	5 043,31 €
Total Immobilisations	5 560,85 €

BILAN FINANCIER 2023

Avoir au 01/01/2023	5 451,09 €
Solde Exercice 2023	825,72 €
Avoir au 31/12/2023	6 276,81 €

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE de la SÉANCE

Réception des adhérentes et adhérents

09H00 : Signature des listes de présence

9H30 : Assemblée Générale Ordinaire

*Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023- Vote
Présentation des rapports moral et financier 2023
(ce dernier figurant ci-dessous) - Prévisionnel 2024 - Vote*

*Élection du Conseil d'Administration :
présentation des candidats -Vote*

Information sur l'actualité canaulaise et actions entreprises

11H00 : Accueil des élus et invités
(Questions - réponses avec les élus)

12H30 : Pot de l'amitié

APPEL À CANDIDATURES

Si vous désirez participer avec nous à cette **aventure que constitue la vie de l'APLLO**, rejoignez-nous, soit au sein du Conseil d'Administration, en étant présent ou représenté, 4 à 6 fois par an, soit ponctuellement en nous envoyant articles, enquêtes, témoignages, photos, à publier (ou non) dans notre revue, sur facebook, Instagram ou notre site internet.

Pour postuler au Conseil d'Administration, merci d'envoyer un courrier de candidature à la présidente

*par courrier :
A.P.L.L.O 2 rue Jacquemin Perpère
33680 LACANAU OCEAN
e-mail :
president@apllo.fr*

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Cotisations Adhérents	4 000,00 €
Dons	1 500,00 €
Souscriptions Annonceurs	2 000,00 €
Indemnités Frais de Procédure	1 500,00 €
Intérêts Livret A	142,00 €
	9 142,00 €

Assurance	300,00 €
Frais Bancaires	200,00 €
Frais Postaux et Routage	1 400,00 €
Site Internet	60,00 €
Communication	250,00 €
Frais Administratifs	92,00 €
Frais Impression	3 100,00 €
Frais Réception	650,00 €
Fournitures Diverses	390,00 €
Frais de Procédure	2 700,00 €
	9 142,00 €

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : DE NOUVELLES RÈGLES

Marianne Ricarrère Caussade

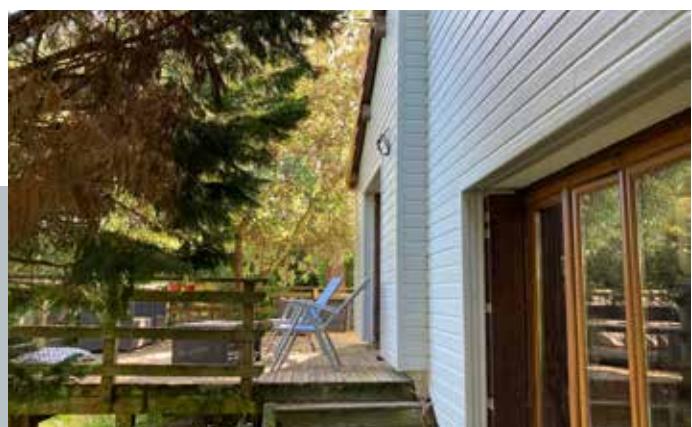
En février 2024, la dernière hausse du coût de l'électricité a fait bondir les factures des Français de 8,6 à 10%, soit environ 100 euros par an en moyenne. Mais, pour un habitat mal ou non isolé, cette hausse peut être bien plus élevée. Dans ce contexte, entreprendre des travaux d'isolation, voire de rénovation énergétique, semble s'imposer, mais c'est souvent le début d'un véritable parcours du combattant.

Depuis l'accord de Paris, en 2015, les politiques publiques engagées dans la transition écologique et énergétique ont favorisé les investissements à destination de l'habitat. En 2021, la naissance de Ma'primeRénov' marquait un tournant économique et social avec une prise en charge des travaux pouvant atteindre 80% et en favorisant le dynamisme économique dans le secteur du bâtiment. À l'heure actuelle, deux dispositifs cohabitent : Ma'primeRénov', qui porte sur des travaux ciblés (chauffage, isolation, eau chaude...) et Ma'primeRénov' parcours accompagné, qui aide les particuliers à réaliser des travaux de rénovation d'ampleur avec l'aide d'un accompagnateur.

Les offres commerciales se sont multipliées depuis 2021 mais les travaux réalisés se sont parfois révélés insuffisants et/ou

inadaptés et la facture plus élevée qu'initialement prévue. De plus, les critères mouvants et les barèmes régulièrement modifiés ont bloqué de nombreux dossiers de demande auprès de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Douze modifications du dispositif ont été nécessaires depuis sa création, pour remédier à ces chausse-trappes. La dernière en date, du 15 mai 2024, en simplifie les règles.

Il n'est plus nécessaire désormais de produire un acte de propriété pour constituer son dossier de demande d'aide à la rénovation ; un compromis de vente suffit. Il n'est plus obligatoire non plus d'établir un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) si l'on souhaite procéder à des travaux ciblés (changement d'huisseries, de chaudière...). Le dispositif est ainsi actuellement plus avantageux pour les travaux ciblés, quelle que soit la classe énergétique du logement. Toutefois, ces dispositions particulières devraient prendre fin au 31 décembre 2024, le gouvernement souhaitant soutenir les rénovations énergétiques d'ampleur, celles qui permettent de gagner au moins deux classes dans le DPE.



Comment bénéficier des dispositifs Ma'primeRénov' ?

Avant tout, vérifiez votre niveau de prise en charge, calculé en fonction de vos revenus

(<https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation#/> ou <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique#/>).

Puis, prenez rendez-vous avec l'acteur régional de la transition énergétique, le CREAQ :

<https://www.creaq.org/permanences/medoc-renovation-energetique/> ouappelez le **05.57.95.97.04** afin qu'un accompagnateur établisse un diagnostic de votre logement ; armez-vous de patience car le CREAQ est victime de son succès. Après le diagnostic, votre accompagnateur sera en charge d'évaluer la nature et le coût des travaux, mais également de monter votre dossier, qui sera transféré à l'ANAH pour validation. L'accompagnateur trouvera également les artisans compétents et disponibles. Pour pallier les lenteurs administratives, débloquer les chantiers ou éviter les entrepreneurs peu scrupuleux, vous pouvez également faire appel au Groupement des Ensembliers de la Rénovation Énergétique (GERE), qui rassemble plusieurs entreprises spécialisées du secteur. Cela ne vous dispensera pas de l'évaluation de votre niveau de prise en charge, ni de vous inscrire dans un parcours accompagné Ma'primeRénov', si vous entrepenez une rénovation globale. L'intérêt de cette solution GERE est que les ensembliers pourront travailler avec votre accompagnateur, notamment sur les solutions et les coûts.

OCEAN PROTECTION SERVICES
Systèmes de sécurité
Télésurveillance
Interventions
BONAKDAR-TEHRANI Farshad
1 Corniche Lac et Forêt
CARREYRE
33680 LACANAU
Tél. 06.56.03.58.03

CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE
INST.GAZ - SOLAIRE
Ets LAGOFUN
05 56 03 54 46 - 06 80 72 13 57
ets.lagofun@free.fr
25, rue de la Petite Lande, ZA de La Meule
33680 LACANAU

CHEZ PAIN PAIN
PAIN - SNACK - RÔTISSERIE
11, Avenue PLANTEY - 33680 LACANAU OCÉAN
06.07.52.64.96

INTÉGRATION DE L'ARCHITECTURE DANS L'ENVIRONNEMENT CANAULAIS : LA MARINA DE TALARIS

Alain Le Roch

La genèse

Au début des années 60, il existe de nombreuses « Marina » dans le Sud-Est de la France, mais aucune dans le Sud-Ouest ... C'est sur la base de ce manque que germe l'idée de la création de la marina de Talaris en 1961, sur la partie Nord du lac de Lacanau. C'est la volonté d'un homme, Bernard Lafargue de Grangeneuve, passionné de nature, de chevaux, de pêche et de chasse, qui se lie avec Jean Dumas, président d'une société de bureaux d'études, d'engineering et d'organisation, implantée en Europe et aux Etats-Unis, pour concrétiser cette idée.

Bernard Lafargue de Grangeneuve s'occupera des démarches pour l'acquisition des terrains alors sauvages et destinés à l'élevage et Jean Dumas s'occupera lui, de la recherche d'appuis financiers. Dans le cadre de ces recherches, ils seront rejoints plus tard par Francis Bomsel, promoteur puis par M.Walter financier, et enfin par un groupe finlandais habitué de la construction en polders. Le concept qu'ils souhaitent alors mettre en œuvre est le suivant :

« Créer un espace résidentiel de tourisme, de 130 hectares dans le sous-bois, entre pins, chênes et crastes.

Leur objectif primordial est de préserver la végétation et donc de construire des hameaux composés de maisons bâties au contact privilégié avec la nature et qui par leur originalité se fondent avec elle pour se faire oublier ».

L'urbanisme

La réalisation d'aménagement des 130 hectares s'étalera en plusieurs phases de 1967 à 1978, puis jusqu'en 2003.

Sur la partie la plus éloignée du lac, l'équipe constituée fait réaliser des fossés de drainage, et fait dessiner une voie circulaire unique à partir de laquelle rayonnent des groupes de villas au nombre de 19, les hameaux, séparés les uns des autres par des coupures végétales. Des allées cavalier et des sentiers piétons parcourent l'ensemble du site.



Les réseaux électriques sont enterrés, chose assez rare pour l'époque.

Proche des zones humides, des canaux seront creusés, des plans d'eau intérieurs créés, et les rives seront remodelées. Tous ces travaux formeront des espaces naturels qui permettront une implantation des constructions en bordure de l'eau tout en préservant le milieu écologique. Des essences locales seront réimplantées pour garder les qualités naturelles du site.

Ces hameaux les pieds dans l'eau seront au nombre de 6.



Un peu plus à l'écart, perdus dans la nature, se cachent également un « Club hippique » et un petit port de plaisance qui peut abriter un peu moins de quatre-vingts bateaux, les autres restants sur la grève.

A cette époque, Lacanau est confronté au grand projet d'aménagement de la Mission Interministérielle de la Côte Aquitaine (MIACA) qui avait pour but de réaliser des constructions à proximité de l'océan pour le plus grand nombre grâce à la forte croissance économique. Le fait que le projet de création de la marina soit à caractère essentiellement privé, protégera alors cette partie du lac de tout projet issu de la puissance publique. La loi Littoral viendra mettre un terme au projet initial et, entre autres, les îlots programmés à proximité du lac ne seront jamais réalisés. Seuls les plans d'eau intérieurs subsistent et ont été progressivement réinvestis par la nature. Malgré le concept novateur développé et la proximité de Bordeaux, la commercialisation des parcelles bâties de la marina a été rendue plus difficile que prévu, du fait, à la même époque, du développement du Cap Ferret qui avait la préférence des familles en recherche d'une résidence secondaire.

Le dénominateur commun à tous les hameaux sera leur structure qui sera conçue sur la création d'une allée unique qui desservira un espace central commun, lieu de rencontre et de convivialité, autour duquel seront construites les maisons, l'ensemble en cul de sac. Au centre de la marina et partagé par tous, le projet comprend également la création du « hameau des sports », réservé aux copropriétaires où l'on peut profiter d'une piscine, de plusieurs courts de tennis, d'un boulodrome et d'un restaurant.



L'architecture

Chaque hameau aura sa propre identité, son propre architecte, ce qui garantira son indépendance et sa personnalité avec un but commun qui sera de créer de petites villas simples et conviviales, qui privilégient la relation avec la nature.

Ils se distinguent les uns des autres par leur forme, leur couleur, ainsi que leur technique de construction employée, la provenance des bois utilisés, et également de leur implantation dans le paysage et de leur situation par rapport aux rives du lac.

Les façades des maisons qui donnent sur l'espace commun sont assez fermées et celles donnant sur l'espace privé, très largement ouvertes sur la nature et équipées de larges terrasses. La volonté est, au travers de l'architecture, de hiérarchiser les usages, depuis l'espace public jusqu'à l'espace privé.

Le premier des 19 hameaux les plus éloignés du lac, « Lemmikki » sera réalisé par l'architecte finlandais Heikki Siren. Il développe une architecture contemporaine de villas basses en bois, à toit plat. Le plan de ce hameau est très structuré, dans la mouvance architecturale de l'époque issue du mouvement moderne. Il fait référence à l'architecture des années 1950/1960 de la côte ouest des Etats-Unis.

Naitront plus tard jusqu'en 2003, au gré des constructeurs, des maisons régionalistes de type basque à « L'Arial » avec un plan du hameau déstructuré, des chalets au hameau « Les Chlorophylles » ou encore le hameau « Les Tournesols » où le plan organique du hameau en forme de fleurs regroupe 5 constructions où les logements accolés les uns aux autres, rayonnent depuis une placette d'entrée commune à chacun de ces groupements.

Les 19 hameaux seront progressivement bâtis de maisons individuelles. Trois de ces 19 parcelles qui seront vendues plus tardive-



ment en terrain à bâtir, anarchiquement construites, sans maintien du concept originel d'une identité spécifique conçue par un même architecte, ont un peu dénaturé l'esprit de la marina et la volonté de ses créateurs. (Exemple hameau « les Foulques ») Les 6 hameaux les pieds dans l'eau, parfois sur pilotis, seront principalement réalisés par l'agence d'architecture « Agora » (1963-1983). Cet intérêt des architectes de l'Agora pour la relation entre l'eau et l'architecture a commencé dès leur diplôme de fin d'étude à l'École Nationale des Beaux-Arts de Bordeaux. Trois d'entre eux (P. Maxwell, F. Duclos, B. Pagès) choisissent pour projet de fin d'étude, « l'aménagement nautique de la Gironde ». Les projets de la marina vont être la concrétisation de cet acquis. Ils s'inspirent alors des cabanes ostréicoles, des cabanes « tchanqués », des tonnes de chasse à canard, des cabanes de bergers, carrelets, séchoirs à tabac pour concevoir leurs projets. Une réinterprétation contemporaine des constructions en bois qui, par l'utilisation de ce matériau, augmente cette volonté d'appartenance à la nature. La création de passerelles, de pontons, offrent la possibilité aux occupants d'accéder à leur bateau ancré au pied de leur villa. Un petit port est aménagé auprès duquel le hameau des Pêcheries construit sur pilotis, voit le jour. Un des architectes de l'agence d'architecture « Agora », Patrick Maxwell, a conçu les constructions du hameau « Les Pignes » qui s'inspirent du site de « Sea Ranch » près de San Francisco. A proximité, 2 paillettes recouvertes de brande ont été réalisées par Pierre Lajus, architecte de la renommée « école Bordelaise » (la paillette a reçu le Label Architecture Contemporaine Remarquable en 2021).



L'évolution :

Tant que la priorité des constructeurs fut architecturale, la sérénité régnait sur la marina. L'arrivée de promoteurs en 2004, facilitée par la manque de vigilance des propriétaires pour la plupart en résidences secondaires, changea la donne : la rentabilité devint le mot d'ordre et il fut alors envisagé de créer un hôtel de luxe avec un restaurant pour accueillir les 140 maisons de vacances locatives, et des villas de grand standing sur la lagune... Les copropriétaires créèrent alors l'association « Esprit Marina » pour éviter que le règlement intérieur ne change et que la densification ne vienne perturber ce havre de paix.

Aujourd'hui, les 3 parcelles lagunaires restantes ont été déclarées non constructibles par la protection du littoral et la nature a progressivement repris ses droits. Tous les terrains inoccupés ont été rétrocédés à la copropriété. Il n'existe donc que 22 hameaux sur les 25 prévus à l'origine.

La marina est aujourd'hui une copropriété horizontale d'environ 480 maisons dont le règlement défend le caractère sauvage et naturel du lieu. Ses habitants profitent d'une faible densité de l'habitat avec des maisons individuelles qui se fondent dans la nature comme l'avaient souhaité ses créateurs.

Seules des volontés fortes doublées d'exigences urbanistiques et architecturales rigoureuses ont permis la réalisation de cette enclave aujourd'hui préservée que les actuels copropriétaires se forcent de maintenir. Un règlement de copropriété, dont la partie urbanistique et architecturale est plus exigeante que celui du Plan Local d'Urbanisme applicable à cette zone, est imposé sur la marina afin que les extensions et modifications soient mesurées, respectent les partis architecturaux d'origine et s'inscrivent dans l'environnement naturel du lieu où la nature doit garder sa place dominante afin que l'esprit originel voulu lors de la conception, demeure.

LA VILLA SAINT-HUBERT, PATRIMOINE À PROTÉGER

Pascal Ricarrère Caussade et Marie-Thérèse Fabre

La Villa Saint-Hubert, singulière dans l'histoire architecturale canaulaise, s'élève majestueusement depuis plus d'un siècle dans son parc arboré de la rue Gabriel Dupuy, aux numéros 19-21. Bâtie en 1922, elle fut conçue comme une demeure de villégiature polyvalente, à la fois résidence, relais de chasse et lieu de réception, pour les familiers de Jules-Jacques Faur, chevalier de la Légion d'honneur, futur fondateur de la Société Anonyme du Grand Casino de Lacanau-Océan, en 1924.

Elle fut construite au cœur d'un important îlot (composé de trois parcelles du plan de lotissement initial - le lotissement SILLO) situé au centre du quartier le plus anciennement bâti de la station balnéaire (le Crohot du Matelot). Par ses proportions, son parti-pris architectural, son agencement et ses équipements (parc arboré, garage, court de tennis), elle appartient au petit groupe des grandes demeures dont la destination a conduit à la mise en œuvre d'un programme architectural qui diffère très nettement de celui de la plupart des petites villas si caractéristiques de l'architecture balnéaire de Lacanau.

Dans un parc boisé et clôturé, sa façade ostentatoire s'élève face à la rue. Derrière cette façade occidentale, la villa se déploie vers l'est suivant un plan en U composé d'un ample corps de bâti formant pignons au sud et au nord, prolongé vers l'est par deux ailes de dépendances desservies par une galerie continue. Son harmonieuse façade sur rue s'élève sur un haut soubassement en moellons, pourvu d'un léger fruit. L'entrée est monumentalisée par un avant-corps latéral formant pignon, auquel on accède par un escalier. Une galerie vitrée ouvre ici sur une véranda au dallage ornamental encore conservé. La façade est entièrement animée par les jeux de contraste entre la brique rouge, qui forme sur l'avant-corps deux registres de losanges bichromes, et la pierre blanche employée dans les chaînages, le soubassement et les moulurations sculptées des allèges.

Cette villa, tant par sa façade que par son organisation structurelle est un véritable repère dans le paysage canaulais et constitue un exemple sans équivalent à Lacanau. Tout ici témoigne d'une parfaite unité structurelle et décorative, qui traduit d'ailleurs également le garage, bâti à l'angle nord-ouest de la parcelle, et qui protège encore la clôture sur rue et ses piliers. La villa Saint-Hubert s'élève ainsi, préservée dans son parc boisé et autrefois pourvu d'un terrain de tennis dont on



LACANAU-Océan — Villa Saint-Hubert

reconnaît encore les vestiges. Elle conserve le charme auquel font écho les plus discrètes villas alentours, si caractéristique du cadre de vie historique de la station balnéaire de Lacanau et que recherchent encore ici les amoureux d'un certain art de vivre. Ce sont probablement ces qualités qui ont conduit à son intégration parmi les demeures labellisées « remarquables - architecture patrimoniale à préserver » et protégées au titre du PLU de notre commune.

L'excellente conservation structurelle et décorative de la villa Saint-Hubert, la permanence de ses organes de distribution, la qualité et la singularité de son architecture dans le paysage canaulais, son environnement immédiat (parc boisé clôturé et villas alentours) en font le cœur d'enjeux pluriels et fondamentaux pour la station balnéaire de Lacanau Océan et ses habitants. Elle est le témoignage parfaitement conservé d'usages sociaux propres à une partie de la population canaulaise au moment même où se développait le lotissement de ce quartier fondateur pour la station. La villa et son parc sont aujourd'hui le lieu d'épanouissement d'un écosystème à préserver. Son architecture constitue un atout patrimonial et touristique, donc économique pour la station. La villa Saint-Hubert bénéfice d'ailleurs, comme de nombreuses villas alentours dans ce quartier résidentiel encore relativement protégé des constructions surdimensionnées, d'une protection au PLU de Lacanau. Tout devrait donc encourager à sa préservation intégrale et à sa valorisation.



La multiplicité des projets titaniques qui germent et fleurissent sur l’Océan nous incite à nous poser clairement la question : Que vont devenir les villas remarquables de Lacanau, ces bâtiments d’intérêt patrimonial classés « remarquable » au P.L.U. ? C’est la raison pour laquelle, entre autres, pour éviter la dégradation et préserver ce patrimoine que nous avons créé la mission APLLO pat’ au sein de notre association.

Une mission de conseil, protection, défense et sauvegarde du Patrimoine Canaulais. Si vous désirez nous rejoindre et vous impliquer afin de préparer la mise en place d’une protection du Patrimoine Canaulais pour sa conservation, sa restauration, sa réhabilitation ou sa mise en valeur, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, n’hésitez pas à nous écrire à contact@apllo.fr



Le projet de 44 logements collectifs concernant la Villa Saint-Hubert nuit à l’intégration de la maison remarquable dans le volume bâti à construire, celle-ci, au lieu d’être mise en valeur, est « étouffée », elle perd son identité et sa destination : elle est démolie pour moitié. La volumétrie des bâtiments à construire est en totale incohérence avec les bâtis environnants (pour exemple, la longueur du bâti à construire qui jouxte la villa au n° 17 fait plus de 3,5 fois celle du bâti de la villa remarquable EVA). Notons qu’à l’échelle du lot, la surface bâtie projetée serait 14,7 fois plus importante que l’actuelle, passant de 210 m² bâti à 3086,50 m². Cette compacité induit également un changement important dans l’aspect extérieur du 1^{er} quartier historique de la « ville basse » de Lacanau, le quartier du bocage dans le Crohot du Matelot. Nous avons, avec les riverains, demandé afin qu’il ne mette pas en péril le poumon vert du quartier et son identité architecturale, qu’un projet respectueux puisse voir le jour ainsi que la rédaction d’un protocole pour préserver la biodiversité du site et celles des espèces protégées. A la suite de quoi, nous avons dû intenter, avec les riverains, une action en annulation du permis de construire.

Une pétition commune riverains-APLLO a été lancée pour préserver la villa Saint-Hubert et le site sur change.org : <https://chng.it/QkSzQKLcz7>
N’hésitez pas à la signer.



Briconautes
LACANAU - VILLE ■ 05 56 03 50 81
brico.lac@orange.fr

Commande en ligne
et RETRAIT MAGASIN
www.leclub-bricolage.fr

BRICO ■ DÉCO ■ JARDI

BRUIMMOBILIER
AGENCE IMMOBILIÈRE
au service de l’immobilier depuis 4 générations

TRANSACTIONS
ESTIMATIONS
LOCATIONS SAISONNIÈRES

10 avenue Plantey - 33680 Lacanau-Océan
05 56 03 22 64
contact@bruimmobilier.fr
www.lacanau.bruimmobilier.fr

PALLAS EXPERTISE

CONSULTANT IMMOBILIER ET CONSTRUCTION

9 rue Dauzats 33000 BORDEAUX - 06 89 09 35 73
pallasexpertise@gmail.com

Design for Happiness
Tel : 06 13 23 81 42 [f](#) [i](#) [www.designforhappiness.fr](#)

Architecture & décoration d’intérieur
Pour les particuliers & les professionnels

POURQUOI UN AMO (ASSISTANT À MAITRISE D'OUVRAGE) POUR RÉUSSIR VOS TRAVAUX

Rémi Coudmany

L'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO ou AMOA) est un professionnel de l'acte de construire. Il a pour mission d'aider le maître d'ouvrage (c'est-à-dire le client, qu'il soit un particulier ou un professionnel) à définir, piloter et exploiter son projet de construction ou de rénovation. Il joue un rôle de conseil / assistance et de proposition, le décideur restant le maître d'ouvrage.

Il facilite la coordination de projet et permet au maître d'ouvrage de connaître et de remplir pleinement ses obligations dans la gestion du projet. C'est un véritable soutien et accompagnateur. L'AMO possède des compétences techniques et fonctionnelles. Il fait preuve d'une connaissance générale dans le domaine du bâtiment et le processus de construction/rénovation. Il fait le lien entre le maître d'ouvrage (non-sachant) et les différents acteurs qui interviendront dans les travaux. Faire appel à un AMO est en quelque sorte plus souple que de faire appel à un Maître d'œuvre classique à qui on délègue au sens strict tout le déroulement du chantier. L'AMO est un accompagnateur et c'est à vous de définir ensemble la mission qui sera confiée et le niveau d'autonomie et de flexibilité désiré que vous souhaitez.

Définir le périmètre des travaux

A partir du moment où l'on souhaite réaliser des travaux, beaucoup d'idées et de questions émergent et il peut être impressionnant ou décourageant de se lancer seul en contactant des entreprises. L'AMO va vous guider pour ordonner vos idées, répondre à vos questions. Vous avez une idée du résultat que vous souhaitez, l'AMO vous explique les étapes et par quoi commencer. Ensemble, vous allez rendre le projet cohérent et votre AMO pourra évaluer sa faisabilité. Ce travail préparatoire est essentiel, c'est le prérequis afin de définir exactement tous les travaux à faire, de ne pas oublier de tâches et d'avoir le moins de surprises possibles. L'AMO assure la bonne traduction des besoins du maître d'ouvrage.



Définir les ambitions de vos moyens

Le désir de réaliser des travaux chez soi peut être présent mais il est toujours confronté à une réalité économique. C'est souvent difficile de savoir si on a les moyens de ses ambitions. En premier lieu, il vous incombe de définir votre enveloppe budgétaire maximum. A partir de celle-ci, votre AMO peut analyser ce qu'il est possible de faire et vous donner une estimation. Grâce à son expertise financière, l'AMO pourra aussi vous aider à l'optimiser. Il peut vous aider à arbitrer l'essentiel de l'accessoire et trouver des pistes d'économie. Mais aussi dans l'autre sens, il peut vous aider à imaginer un projet encore plus ambitieux si l'enveloppe le permet. Cette étape d'estimation est essentielle car elle définit la suite du projet.

Définir les contraintes des travaux

La réalisation des travaux alors que nous habitons dans les lieux peut entraîner différentes contraintes non négligeables dont nous n'avons pas toujours conscience. La cohabitation entre les travaux et les intervenants peut être source de tracas, de salissures, d'impossibilité d'utiliser telle pièce, bref ... de rendre la vie sur place difficile. Et c'est dommage que cette étape de renouveau tourne au cauchemar, par manque de préparation ou juste de connaissances des conséquences des travaux. Votre AMO est en mesure de préconiser les mesures nécessaires afin de vous garantir des travaux en « toute discrétion » : séquencer les travaux, mettre en place des protocoles pour assurer la tranquillité des occupants et garantir leur sécurité et leur usage des lieux. Les travaux de rénovation en milieu habité sont possibles avec une organisation précise que votre AMO sait mettre en place.



Trouver les meilleurs entreprises partenaires pour la réalisation des travaux

Une étape importante et difficile à contrôler lorsqu'on est un particulier est le choix des entreprises. L'AMO apporte son concours et saura vous amener et vous présenter des entreprises dites partenaires qu'il a testé et sélectionné sur la nature des travaux à réaliser. Un AMO a tout intérêt à s'entourer d'entreprises fiables afin de garantir aux clients une assurance sur les travaux et de travailler dans un climat de bonne entente et de confiance. Bien entendu, l'AMO reste souple, propose et la décision finale appartient au maître d'ouvrage qui va contracter avec les entreprises. Le maître d'ouvrage peut aussi amener une entreprise de confiance avec qui il a déjà travaillé, que l'AMO va intégrer à l'organisation du chantier, une nouvelle collaboration se mettant en place. L'AMO, une pièce essentielle dans le processus de choix des entreprises, toujours en bonne intelligence avec son Maître d'Ouvrage.

Garantir la lisibilité des devis et la bonne compréhension des travaux envisagés

Le choix des entreprises réalisé, les devis sont obtenus. Parfois une seule entreprise réalise tous les travaux (entreprise générale), parfois plusieurs entreprises interviennent, chacune sur leur spécialité. L'AMO collecte les devis et analyse l'ensemble de ceux-ci dans le détail. Il vérifie que l'ensemble des travaux sont détaillés dans le devis et que la prestation proposée est conforme aux travaux demandés. Il s'assure d'obtenir des devis détaillés avec un quantitatif et un prix pour chaque poste de travaux. Cette étape est nécessaire afin d'éviter les oubliés, les surcoûts en cours de route et anticiper au maximum toute problématique qui pourrait surgir lors de l'exécution des travaux. Lors de cette étape l'AMO s'assurera que les entreprises qui interviennent ont bien souscrit à une assurance pour l'exécution des travaux (responsabilité civile et décennale). Cette étape protège le Maître d'Ouvrage et les entreprises.

Garantir le juste prix des travaux

Les travaux ont un coût, mais un juste prix. Celui-ci est estimable mais la réalité est à la lecture des devis. Quel est le mieux : Le plus cher ? le moins cher ? En fait, chaque prestation a un coût qui varie en fonction de l'entreprises (taille, compétences, expérience, avis, les critères sont nombreux) et des contraintes du chantier (stationnement, facilité d'accès, escalier ou non, zone dépourvue d'entreprises, technicité du chantier). C'est pour cela qu'il convient d'avoir des prix détaillés et quantifiés afin de comparer. L'AMO s'assurera que le juste prix est celui qui correspond à la réalité technique du chantier ainsi qu'aux différents paramètres à prendre en compte. Cette évaluation de la difficulté du chantier par l'AMO et les entreprises est capitale pour éviter de sous chiffrer à la défaveur de l'entreprise ou surchiffrer à la défaveur du Maître d'Ouvrage. Le bon déroulement du chantier dépend de cet équilibre.



Un accompagnement lors de la réception des travaux

La réception des travaux est le moment le plus attendu. Celle-ci marque la fin du chantier et constitue le point de départ des garanties liées à l'ouvrage (une année pour la garantie de parfait achèvement, deux ans pour la garantie biennale et dix ans pour la garantie décennale). Cette réception se déroule sous la forme d'une visite détaillée de votre maison ou appartement afin de contrôler l'achèvement des travaux, la bonne exécution des travaux et la conformité vis à vis du devis. On peut parfois émettre des réserves (désordres apparents constatés lors de l'exécution des travaux), le tout est consigné sur un procès-verbal (PV de réception). À la suite de cette étape l'AMO s'assurera auprès des entreprises de la bonne levée des réserves en planifiant les travaux nécessaires et en contrôlant leur bonne exécution.

Un suivi après la fin des travaux

Le chantier est terminé mais la mission de l'AMO ne l'est pas. L'AMO a accompagné son client depuis les prémisses du projet mais sa présence peut s'avérer nécessaire une fois les travaux terminés. En effet, malgré la bonne exécution des travaux il est possible que des désordres apparaissent. Les malfaçons peuvent intervenir indépendamment du bon travail des entreprises. Du point de vue du client, la mise en place d'un service après-vente efficace et réactif est un véritable atout. Cela permet de s'assurer de la satisfaction, au-delà de la fin du chantier. Ainsi le client se rapprochera de son AMO afin de lui faire part des déconvenues et l'AMO se rapprochera à son tour des entreprises afin de planifier les travaux ou la réparation des désordres.

Respecter le calendrier des travaux

Lors de la mise au point des devis et au choix définitif des entreprises, le Maître d'Ouvrage et l'AMO s'entendent sur le moment des travaux, en fonction des souhaits du client Maître d'ouvrage et du planning des entreprises retenues. L'AMO établit ensuite et présente à son Maître d'ouvrage un planning prévisionnel et optimal des travaux avec l'enchaînement de chaque tâche. Il assurera par la suite la coordination des entreprises et sera responsable du respect du planning. L'AMO est votre sécurité d'un chantier qui ne déborde pas et du respect du calendrier.

Assurer la bonne exécution des travaux

Les travaux commencent, la présence de l'AMO est essentielle. Il a le devoir de surveillance de l'exécution des travaux, il est présent à chaque étape clé du chantier. Il vérifie que les entreprises réalisent les travaux conformément au cahier des charges, tant dans la façon que dans l'adéquation des matériaux mis en œuvre avec le devis. Il fait des points réguliers avec son client afin de lui présenter les travaux en cours de réalisation. Il répond aux questions, interrogations du client, le rassure. Il peut conseiller également dans le choix des éléments à mettre en œuvre (carrelage, faïence, sol, éléments de salle de bain, peinture). Un AMO est également un appui auprès des entreprises car il répond aux questions, est à leur écoute et peut parler « technique » avec eux. Le rôle d'intermédiaire de l'AMO prend sa mesure sur le chantier où il permet une communication fluide entre les questions techniques des entreprises et les préoccupations plus souvent esthétiques des clients. Il fait parfois office de « traducteur » entre les 2 parties. Enfin il s'assure du contrôle des factures présentées par l'entreprise au client en vérifiant la réalité de celles-ci avec les travaux effectués : une sécurité supplémentaire. C'est un facilitateur qui doit résoudre les problèmes éventuels rencontrés et trouver des solutions pour le bon déroulement des travaux.



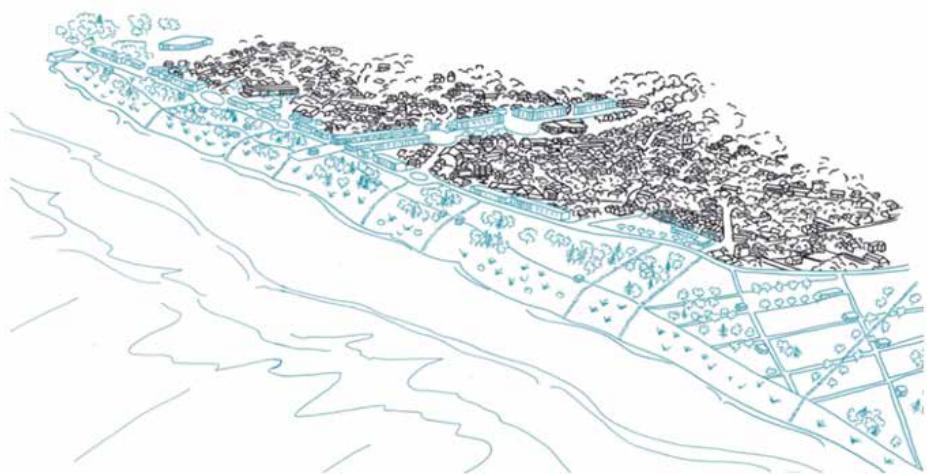
Un AMO est un véritable atout tout au long du projet de travaux. Il est un appui, un conseil, un véritable partenaire de son client. Outres ses compétences techniques nécessaires, il doit faire preuve d'un sens relationnel et humain indéniable. Il doit aussi faire preuve de capacité d'anticipation des problématiques, de flexibilité pour trouver des solutions et d'une bonne communication pour résoudre les difficultés rencontrées tout au long du projet. Son empathie est un atout pour accompagner, protéger et donc tranquilliser le client et les entreprises. Pour un seul résultat : la bonne réussite du projet.

QUID DE LA RELOCALISATION

Pierre Barras

Dans le cadre de la stratégie locale de la bande côtière la digue sera renforcée afin d'atteindre 2050.

A cette date 2 options : Maintien et renforcement de la défense ou relocalisation. Le PLU de Lacanau a défini une zone UBL (zone centrale soumise au risque littoral) située à l'ouest des rues et avenues Pasteur, Durand, Chaumet, Poincaré. Dans la plaquette éditée en 2018 par la commune, la relocalisation à l'horizon 2050 consiste en la déconstruction de cette zone UBL et en la reconstitution d'un front de mer à l'est de ces rues comme le montre l'esquisse ci-dessous présentée dans la plaquette.



Le problème selon cette hypothèse est que, côté nord, le niveau de la place de la république est de +7 NGF, soit environ celui de la plage de repli. Il sera donc nécessaire de procéder à la déconstruction de résidences et commerces à l'est de cette place et de la rue Poincaré pour reconstituer une dune et un front de mer à +13 NGF.

Il en résulte par application des principes de précaution et de sobriété qu'aucun permis de construire ne peut être accordé, en l'état actuel des études sur la relocalisation, à l'est des rues Pasteur, Durand, Chaumet, Poincaré.

HOME THERAPY
AGENCE D'ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
DÉCORATION
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

MAISONS
RÉSIDENCES
EXTENSIONS
LOCATIF

HÔTELS
CAFÉS
RESTAURANTS
BOUTIQUES

Audrey GASTON - 9 rue d'auzats 33000 BORDEAUX - 06 62 08 89 69
agaston@hometherapy.eu www.hometherapy.eu

La Grange aux Pains
Vous le méritez bien !
PAINS | PATISSERIE | SNACKING

COASTSNAP, OUTIL PARTICIPATIF DU SUIVI DU TRAIT DE CÔTE

Pierre Barras

Le littoral de la côte atlantique, et de la Nouvelle-Aquitaine en particulier, exposé plein ouest, subit les assauts des tempêtes qui traversent le Golfe de Gascogne et se retrouve parmi les littoraux français les plus vulnérables aux phénomènes d'érosion côtière et de submersion marine.

Durant les périodes plus calmes, les conditions météo-marines peuvent également transformer très rapidement les paysages côtiers. Comprendre et anticiper ces évolutions nécessitent des protocoles d'observation adaptés aux processus à l'œuvre. Et il se trouve qu'une photo de plage prise régulièrement tout au long de l'année est un moyen de suivi précieux pour les scientifiques. C'est ainsi qu'est né ce projet régional de science participative rattaché à l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine.

Inspirée d'une initiative australienne intitulée CoastSnap, cette démarche permet, en contrôlant l'angle de vue et le panorama depuis un point fixe, de constituer une base importante de photos pour observer l'évolution du littoral tout en sensibilisant les citoyens au caractère éminemment mobile de la bande côtière.

Le projet a une vocation expérimentale, avec le déploiement du système CoastSnap sur trois sites côtiers de la côte aquitaine, en partenariat avec les collectivités locales. L'objectif est d'installer dans les années à venir de nouveaux postes d'observation CoastSnap dans la région et ainsi améliorer la connaissance de l'évolution du littoral de Nouvelle-Aquitaine tout en favorisant une culture partagée des risques. A Lacanau, la station d'observation se situe sur le poste de secours et orientée vers le nord. Elle a été installée en décembre 2021.

La transmission de la photo s'effectue :

- Via l'application chargeable sur le téléphone à partir de la station
- Ou sur le site : contrib-lacanau(a)coastsnap-na.fr

Pour plus d'informations en particulier l'exploitation des photos se rendre sur :

<https://coastsnap-nouvelle-aquitaine.fr/les-stations/lacanau-station>



15 juillet 2023 7h50



19 janvier 2024 16h08

La station n'étant opérationnelle que depuis décembre 2021, si vous possédez des photos numériques prises depuis le poste de secours, vers le nord et avec le même angle de vue vous pouvez les transmettre. Elles pourront être exploitées comme cela a été le cas pour celles déjà transmises en 2023.

GESTION DE LA FORÊT DOMANIALE DE LACANAU

Jean-Pierre Styne

La découverte de coupes de régénération dans la forêt nous interroge sur une pratique qui peut surprendre à priori.

Monsieur Adrien Faller-Ponchard, technicien forestier lieutenant de l'ONF m'a reçu très gentiment dans son bureau, à la maison forestière du Moutchic et m'a éclairé sur le sujet.

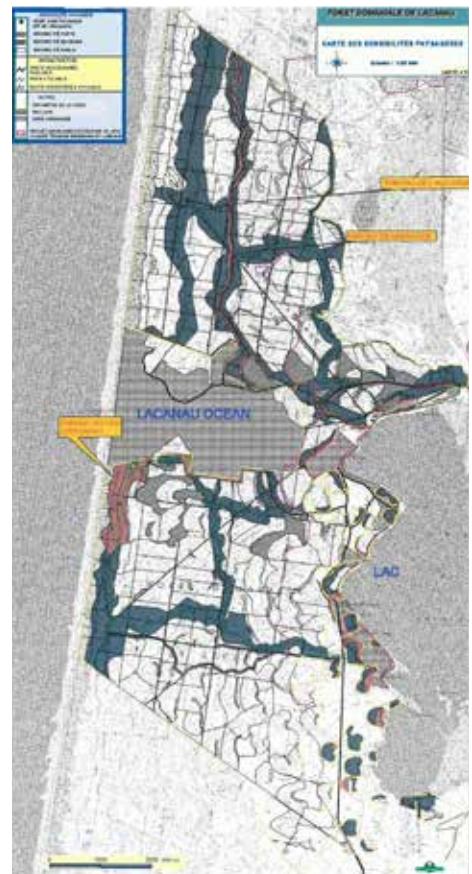
Le document en ligne de l'ONF "Révision d'Aménagement forestier, Forêt Domaniale de Lacanau, 2010-2027" document de 188 pages et cartes très documenté, m'a aussi apporté beaucoup de détails sur le mode de gestion de la forêt domaniale de Lacanau.*

Contrairement à la forêt de production intensive qui n'offre aucune facilité de pénétration du fait de la densité des semis, la forêt domaniale est gérée en forêt paysagère gardant un attrait certain pour le promeneur.

C'est cette forêt située en arrière des dunes le long de la côte d'Argent qui nous intéresse.

Nota : la forêt communale de Lacanau, gérée par les services techniques de la Mairie, située à l'ouest juste en limite de Sainte-Hélène ne concerne pas cet article.

La forêt Domaniale de Lacanau s'étend en arrière de la ligne dunaire entre la forêt Domaniale de Carcans au nord (environ 3 km après l'Alexandre) et la forêt Domaniale du Porge au sud (environ 5 km après le parking de Lion), en une bande entre les dunes à l'ouest, les marais du Montaud et de Talaris à l'est (étang de Cousseau) et le lac de Lacanau au sud-est, soit une bande de 5 km par 14 couvrant environ 5200 hectares.



La gestion de la forêt domaniale est confiée à l'ONF* pour tous les aspects reboisement, entretien, exploitation sylvicole mais aussi environnementaux : conservation faune, flore, ainsi que les aspects liés au tourisme tels que les pistes cyclables, les parkings d'accueil (site du Lion), les chemins de traversée des dunes, les travaux d'entretien de la dune, et la chasse. Ce sont bien les aspects qui nous intéressent.

L'ONF est partenaire de la DFCI pour l'entretien des pistes forestières, des points d'eau, des pares-feux. L'ONF assure aussi la police dans le cadre du Code Forestier et du Code de l'environnement. Extrait du document ONF Révision d'aménagement Forestier :

« Même si ce n'est pas la forêt en tant que telle qui est recherchée, il n'en demeure pas moins que, toute atteinte à ce cadre que constitue la forêt peut être mal perçue par le public qui est attaché, pour des raisons de confort évidentes, à la présence du couvert forestier au-dessus des zones de stationnement et des aires d'accueil, et des pistes cyclables, de plus la majeure partie du public est fortement attachée à la conservation d'un caractère « naturel » et « sauvage » de cette partie du littoral, au détriment d'aménagements plus lourds. »

La forêt de pins des Landes qui s'étend en Gironde sur 400 000 hectares a été plantée à partir de l'essence de pins maritimes en partie indigène et importée des régions méditerranéennes. La gestion culturelle est basée sur un cycle de croissance de 50 ans en moyenne, en partant d'une repousse spontanée après la coupe de régénération.

Avantages de la coupe de régénération :

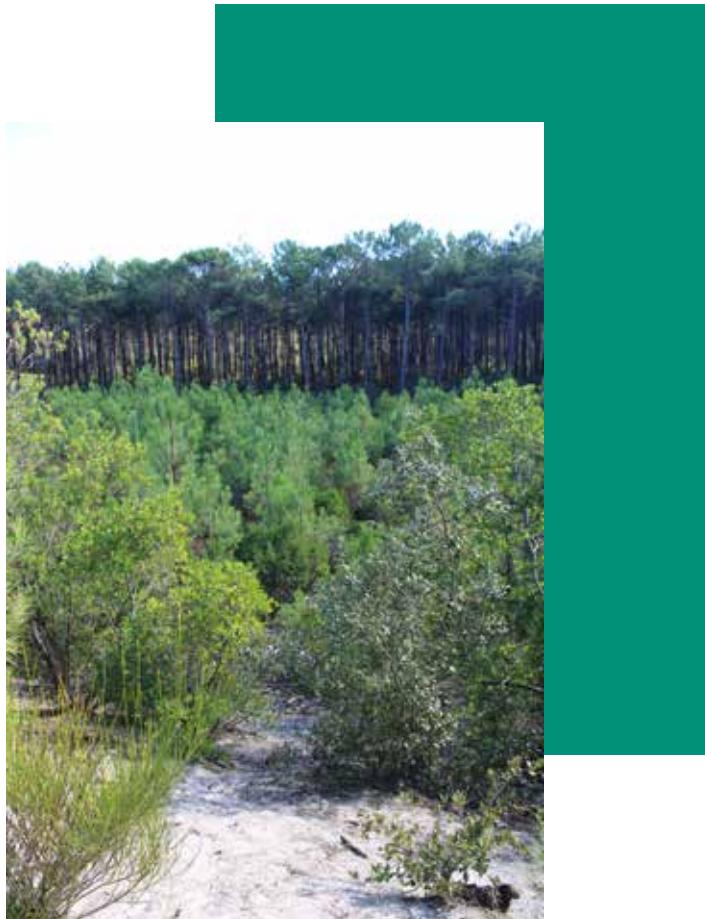
Cette coupe est nécessaire pour renouveler la forêt, conserver un sous-bois dégagé et surtout assurer une production de bois d'œuvre de qualité.

La repousse spontanée de la forêt relance la pousse des plantes sous couvert, tels que les feuillus (arbousier, chêne, bouleaux) mais aussi les genêts, les ajoncs et les plantes à fleurs (voir mon article sur les Ruchers de Littoral dans l'APLLO Mag' numéro 130). De plus, les espaces ouverts sont favorables au maintien de populations d'espèces animales telles que les lézards, serpents, lapins, engoulevents et autres.

Forêt de pins et changement climatique : Le pin est naturellement résistant du fait de son origine. Toutefois des tests sont poursuivis sur des essences d'origine ibériques, marocaines et turques.

En conclusion, je reprendrai cet extrait, toujours du même document de l'ONF, montrant le souci apporté par ses techniciens forestiers exigeants de conserver tout son charme à la forêt :

« Les variations que constituent les différents stades du cycle sylvicole, les différents plans que forment la juxtaposition des classes d'âge, les ouvertures que constituent les opérations de renouvellement, sont des facteurs permettant de diversifier le paysage et de limiter l'impression de monotonie, voire d'oppression, que peut donner la continuité du couvert sur de grandes surfaces. »



Parcelle 116 après la coupe en 2011 et en 2023, où apparaît toute la diversité de la repousse naturelle.

*Office National des Forêts :
l'ONF est un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial EPIC
Les citations entre guillemets sont extraites du document de l'ONF-Révision d'Aménagement Forestier

À suivre dans le prochain numéro :
Pratique de la coupe de régénération ...



PHOTOGRAPHE ET OBSERVATEUR PASSIONNÉ

Reportage Jacques Ruatti

Ce naturaliste et photographe autodidacte a participé activement aux actions du SIAEBVELG et aux suivis de la faune et de la flore locales, il nous avait proposé un reportage photographique pour le mag' que nous vous offrons dans ces pages. Partons donc avec lui une dernière fois à la découverte et à la rencontre de ces animaux qu'il aimait tant.

Le Brame du Cerf se déroule de la mi-septembre à la mi-octobre

Pendant cette période, on peut observer, à certains endroits, au lever du jour ou en fin de journée, souvent des biches, les cerfs sont plus discrets et il faut faire preuve de beaucoup de patience pour les apercevoir.

Les prés en bordure de bois sont les endroits les plus fréquentés. Les attentes, à bon vent, en tenue camouflée et bien caché dans la végétation, sont souvent longues mais quel plaisir quand on peut apercevoir ces animaux majestueux dans leur superbe environnement.

Si les conditions sont bonnes, Émotions et photos garanties...



Les Grues cendrées

A partir de la mi-octobre, on peut entendre le «krooh» perçant et nasillard des grues cendrées. En très grands vols elles migrent vers l'Espagne mais un certain nombre reste en France. Elles prennent leurs quartiers d'hiver, dans la Réserve Naturelle de l'étang de Cousseau, depuis l'hiver 1988/89 (7 oiseaux).

Tous les ans plus nombreuses, le dernier comptage (16 janvier 2023) fait état de 12564 oiseaux. La réserve naturelle est devenue l'un des deux principaux dortoirs de Grues cendrées en Gironde. Les premiers départs se font fin janvier et s'étalent jusqu'à fin février. Cet oiseau, le plus grand d'Europe, est une espèce protégée depuis 1967. Il mesure près de 120 cm, a une envergure de 190 à 220 cm et peut peser jusqu'à 6,1 kg. La queue des grues cendrées mesure une vingtaine de cm mais elle est recouverte par les rémiges tertiaires qui forment un panache de plumes quand elle est posée.

Sa vitesse en vol est de 40 à 80 km/h mais peut atteindre 100 km/h en cas de vents portants puissants. La Grue, qui vole entre 200 m et 1500 m d'altitude, peut donc traverser la France en 1 journée, 100 000 à 120 000 individus hivernent en France. Les Grues transitant par la France nichent essentiellement en Suède, Finlande, Allemagne du Nord et Pologne. Le couple est uni pour la vie. La ponte qui a lieu en mai est de 1 ou 2 œufs.

Ils couvent à tour de rôle pendant 4 semaines. Peu après l'éclosion, les poussins sont capables de suivre leurs parents à la poursuite d'insectes, mollusques ou petits vertébrés. Par la suite, ils consomment davantage de végétaux. Une vingtaine de couples nichent en Lorraine et dans les années à venir leur territoire de reproduction devrait s'étendre à d'autres régions.



© Photo Jacques Ruatt



© Photo Jacques Ruatt



© Photo Jacques Ruatt



© Photo Jacques Ruatt



LA JAVA, OU LA NOUVELLE VIE DE LA MAISON DU COMMANDANT

Propos recueillis par Pascal Ricarrère-Caussade

Lors des dernières Journées Européennes du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2023, Canaulaises et Canaulais ont été nombreux à venir à Carreyre, à l'annonce de La Java, à la Maison du Commandant.

Pendant deux jours, chacun a pu (re)découvrir ce lieu emblématique en flânant dans le parc et la villa mais aussi en découvrant l'exposition du sculpteur canaulais Franck Collin « Racines, au-delà du lac » et l'exposition patrimoniale retraçant l'histoire du lieu et de la villa La Tour des Pins (« Maison du Commandant »). Mais ces deux jours ont surtout été l'occasion de donner un avant-goût aux Canaulais de ce que leur proposera La Java tout au long de l'année, un lieu culturel dédié à la danse, à la musique, à la diversité artistique et culturelle pour toutes et tous, toutes générations confondues.

Afin de vous présenter La Java et plus particulièrement ce qui concerne les enjeux qui animent l'APLLO, nous avons rencontré les initiateurs de ce projet, Lucas Lopes et Thomas Blacharz, Canaulais amoureux de leur territoire et professionnels aguerris de la culture.



Comment définiriez-vous le projet de La Java ?

La Java est un projet collectif porté par l'association 001, réunissant des passionnés de la culture et des personnalités locales motivées pour faire revivre le site de la Maison du Commandant. La Java a pour vocation de devenir un épicentre culturel au cœur du territoire médocain, autour de la danse, de la musique et du patrimoine. Un véritable espace de vie associé à d'inépuisables possibilités créatives pour toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir, développer ou attiser leurs sensibilités culturelles et artistiques. L'objectif est que ce lieu s'adresse aux locaux tout au long de l'année, s'adaptant aux programmes d'ateliers créatifs divers pour les enfants de la région, et qu'il s'anime en période estivale avec et pour les vacanciers. Notre souhait est qu'il y fasse toujours bon vivre, que l'accueil y soit toujours chaleureux, qu'on s'y sente comme en famille. Les émotions à fleur de peau, ainsi que le changement de rythme des saisons promettent la déconnexion pour laisser place à la curiosité et à l'émerveillement.

Concrètement, quelles sont les propositions de La Java ? Qu'y trouveront les Canaulaises et Canaulais résidents et de passage ?

La Java s'appuie sur la Maison du Commandant et ses environs, comme un site naturel et patrimonial privilégié où peuvent s'exprimer lien social et vie culturelle de proximité pour les habitants du territoire ; un lieu de vie proposant des activités artistiques au grand public autour de la danse, de la musique et du patrimoine et des ateliers pédagogiques pour les enfants du Médoc

et d'ailleurs. C'est un espace de rencontres entre les habitants, les visiteurs, les enfants et les artistes, qui accueillera notamment des résidences d'artistes, des concerts, des spectacles, mais également un espace guinguette, un restaurant et un jardin potager.

Et très concrètement, La Java est un projet culturel d'intérêt général, fondé sur le lien social et qui offre :

- un parcours permanent d'exposition pour valoriser la dimension historique et patrimoniale du lieu ;
- un lieu de vie pour le développement et la diffusion des pratiques amateurs et professionnelles (ateliers danse, musique, arts visuels), tant au sein de la Maison du Commandant que des espaces extérieurs arborés qui serviront de lieu d'expression et de scène naturelle ;
- une offre pédagogique créant des passerelles artistiques, éducatives et socioculturelles avec le territoire de Lacanau, se déployant dans les espaces intérieurs de la Maison du Commandant, mais également dans son parc et autour du lac, avec l'idée de création d'un parcours nature en partenariat avec les acteurs locaux ;
- la venue d'artistes nationaux et internationaux et un réseau de coopérations à l'échelle locale, régionale et nationale ;
- un restaurant-guinguette ;
- des activités variables et des espaces modulables en fonction des saisons.



La Java permet aux habitants-citoyens locaux de participer à un projet culturel engagé à tous les niveaux sur la transition écologique, depuis sa conception jusqu'à son exploitation quotidienne.

Précisément, pourriez-vous nous raconter brièvement la genèse de ce projet et nous expliquer son fonctionnement au quotidien ?

L'idée de ce projet est maintenant ancienne mais trouve l'impulsion de sa concrétisation dans la période de confinement consécutive à la crise COVID. C'est à cette époque, en 2020, que nous avons pris le temps de discuter et de travailler à la définition précise du projet, à nos ambitions, à nos attentes, à nos espoirs. Le site de la Maison du Commandant nous est apparu immédiatement comme le lieu parfait pour la concrétisation de La Java. Dès que ce fut possible, nous avons entrepris les démarches propres à ce type de montage de projet, auprès des collectivités territoriales, des institutions administratives et bancaires ; nous avons obtenu le soutien de la commune, concrétisé notamment par l'autorisation d'occupation du site, puis le collectif des bénévoles ayant à cœur de participer à la construction du projet s'est constitué et continuellement enrichi, chacun et chacune venant avec ses compétences, ses connaissances, ses forces. L'expérimentation et l'esprit participatif sont les maîtres-mots ici. Ils s'illustrent par les chantiers participatifs et bénévoles tout au long du processus de création du lieu. Au printemps 2023, un premier chantier de nettoyage des environs immédiats de la Maison du Commandant et de la villa elle-même a permis de lancer la phase concrète visant à l'ouverture au public pour les Journées Européennes du Patrimoine. Depuis lors, plusieurs groupes se sont créés en fonction des besoins ponctuels et permanents ; en totale adéquation avec l'esprit du projet, ils produisent, construisent réellement La Java, tant dans ses aménagements que dans ses services, s'appuyant sur l'association 001 et sur la coordinatrice du projet Marie Acker. La première résidence d'architecture a notamment été confiée au collectif CMD+O en juillet 2023, permettant la fabrication d'éléments pour l'accueil des publics à partir de matériaux recyclés ou récupérés sur d'autres projets du territoire (rampe pour les personnes à mobilité réduite, espace pour les enfants, escalier, mobilier divers...). L'ensemble des chantiers participatifs de la Java est pensé et conçu à partir de matériaux recyclés trouvés sur le site, de matériaux de récupération ou de donations des Canaulais. Signalons que le caractère expérimental et novateur de La Java a conduit Camille Breton, doctorante du laboratoire PAVE (École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux), à l'intégrer en tant que projet expérimental dans sa thèse portant sur « L'architecture au service de la production des communs : le cas des tiers-lieux des territoires ruraux de Nouvelle Aquitaine » (doctorat sous la direction du sociologue Olivier Chadoïn).

Où en est la réalisation du projet actuellement ?

La Java est un projet expérimental, qui fonctionne donc par incrémentation, qui est en constante évolution. Passées la phase initiale de création du projet, la création de la dynamique participative, en constante croissance, et la première ouverture au public, qui fut en quelque sorte un premier test, nous en sommes aujourd'hui dans une phase transitoire. Elle consiste à la fois en des aspects très techniques, à continuer à faire vivre le lieu avant l'ouverture complète et à construire les offres à venir.

La part technique concerne l'aménagement et la mise aux normes de la Maison du Commandant en prévision de son ouverture aux publics et de son adaptation à ses nouveaux usages. Tout en travaillant à la préservation du patrimoine et au respect de l'architecture de la villa, puisque nous concevons La Java comme étant en continuité, en prolongement avec l'histoire préexistante du site y compris dans les aménagements architecturaux, nous devons intégrer les contraintes liées à l'aménagement d'un bâtiment recevant du public (accès PMR, sécurité...). Nous avons confié le projet architectural à l'agence bordelaise EDGAR.

La question des aménagements touche également le respect environnemental et du voisinage. Nous avons d'ailleurs rencontré les voisins de la villa La Tour des Pins afin de les assurer de notre attention sur ces aspects. Nous sommes sensibles à la question des nuisances, de telle sorte que nous allons faire le maximum pour limiter notre impact. A titre d'exemple, la salle de spectacle sera insonorisée sur la base d'une étude acoustique préalable.

Vous nous avez parlé des aspects techniques. Qu'en est-il des activités proposées dans un avenir proche ? Quel est le calendrier pour l'année à venir ?

L'ouverture complète de la Maison du Commandant est prévue en avril-mai 2025 avec un projet architectural respectueux du patrimoine et de l'existant, comme nous venons de l'indiquer. D'ici là, durant la période de chantier qui devrait débuter prochainement, quelques événements exceptionnels continueront de donner vie au lieu. Le calendrier est en cours de construction.



Les deux expositions actuelles, celle de Franck Collin, scénographiée par Pascal Peris, et l'exposition patrimoniale, rouvriront pendant les vacances scolaires ainsi que les vendredis et samedis dès le printemps prochain, à horaires fixes et en fonction de l'agenda partagé du collectif ; probablement sur la base des horaires de l'automne dernier : vendredi de 10h à 17h, samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30. Nous communiquerons bien sûr à ce sujet très bientôt. Nous prévoyons également des ateliers, en mai-juin prochains, destinés aux enfants. Au cours de ces ateliers ces derniers auront l'occasion de rencontrer des artistes. Des parcours nature sont également à l'étude.

Merci beaucoup pour cet échange. Celui-ci touchant à sa fin, pourriez-vous nous indiquer comment se tenir informé des actualités de La Java et, pour celles et ceux qui le souhaiteraient, comment rejoindre les groupes du projet ?

Bien sûr ! Le plus simple pour s'informer des actualités de La Java est de consulter les réseaux sociaux habituels : Facebook et Instagram. Si vous souhaitez participer au projet et que vous connaissez déjà dans votre entourage un membre du collectif, n'hésitez pas à nous rejoindre lors des points d'étape réguliers que nous organisons avec les équipes et avec toutes celles et tous ceux qui souhaitent découvrir le projet et s'y investir. Sinon, la solution la plus simple est de nous adresser un mail à l'adresse lamaisonducommandant@gmail.com et de nous indiquer votre numéro de téléphone. Vous pourrez ainsi rejoindre la communauté WhatsApp sur les thèmes qui vous intéressent. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. C'est le ciment même du projet La Java.

DES ACTIONS MISES EN AVANT

Pierre Barras

La mobilité douce est l'une des actions mises en avant par la municipalité. Malheureusement, à Lacanau-Océan le piéton et le cycliste sont confrontés à des difficultés telles que celles exposées ci-après :



1-Incohérence de la signalisation pour les vélos

L'un des problèmes liés à l'utilisation du vélo est la non-cohérence entre les différentes rues sur la possibilité de les emprunter à contresens lorsqu'elles sont en sens unique. Ceci n'est possible que dans un petit nombre de rues seulement.

Prenons l'exemple d'un résident de la rue Clémenceau (quartier sud) voulant se rendre en vélo à la pharmacie. Le parcours fait l'objet du schéma ci-contre.

A l'aller, en montant (flèches bleues), la rue Gabriel Dupuy étant en sens unique descendant, sans panneau -sens interdit sauf vélo- dans le sens montant, il faut emprunter la rue des frères Estrades qui elle est, en vélo, utilisable en contresens, puis remonter par l'avenue Henri Seguin et emprunter les avenues Sylvain Marian et Henri Poincaré.

Au retour (flèches noires) l'avenue Raymond Poincaré ne pouvant pas se prendre à contresens en vélo, il faut partir par l'avenue de l'adjudant Guittard, puis faire le tour de l'église pour rejoindre la place Thiers. Ensuite, il est possible d'emprunter à contresens la rue Charles Chaumet et l'avenue du lieutenant Durand. Ensuite au bout de la rue Martial Prévot il faut, pour accéder à la rue Clémenceau qui est en sens unique vers l'océan, prendre les rues Claude Bernard et Henri Arheïx.

Des 3 rues Dupuy, Clémenceau et frères Estrades, seule cette dernière est empruntable à contresens, alors que la rue Clémenceau, n'est pas moins large et que la rue Dupuy, elle, est plus large.

Si l'ensemble des rues en sens unique sont, sous réserve d'un niveau de sécurité suffisant, utilisables à contresens, le même trajet se simplifie comme le montre le schéma ci-après (flèches vertes).



2-Accès PMR à la promenade Lacaze depuis le parking Pasteur

Faisant suite à notre demande de 2021, consécutive à la fermeture de la rampe d'accès sur la propriété de la résidence « les Océanides », pour permettre l'accès à la promenade Lacaze depuis le parking Pasteur et en particulier au PMR, il a été réalisé en 2022 une rampe entre le trottoir Est de la rue Pasteur et le haut de la dune.

La situation actuelle présente un double problème pour la traversée de la rue Pasteur :

- D'une part le passage protégé n'a pas été déplacé mais il est maintenu en face de l'escalier au sud du parking.
 - De plus, il présente en plus 2 marches : une pour descendre sur la chaussée et l'autre pour remonter sur le trottoir Ouest.
- Ces marches sont incompatibles avec la continuité de l'itinéraire PMR.
- L'aménagement doit être complété par :
- Un passage surélevé au droit de la rampe et dans le prolongement de la rampe.
 - La mise en place d'une zone 30 au droit du passage.



RÉSURGENCES D'EAU DOUCE

DE L'EAU DOUCE DANS LE SABLE

Hélène Martin

Quel promeneur attentif n'a pas déjà remarqué au pied des dunes de notre station balnéaire, des sortes de « flaques, de coulées » d'eau douce. A ces endroits, à l'identique des flâches, la végétation est typique de zones humides, faisant ainsi le bonheur des animaux sauvages des environs. Cependant, ce que l'on peut observer à Lacanau océan n'a pas de commune mesure avec le spectacle offert au Pin sec.

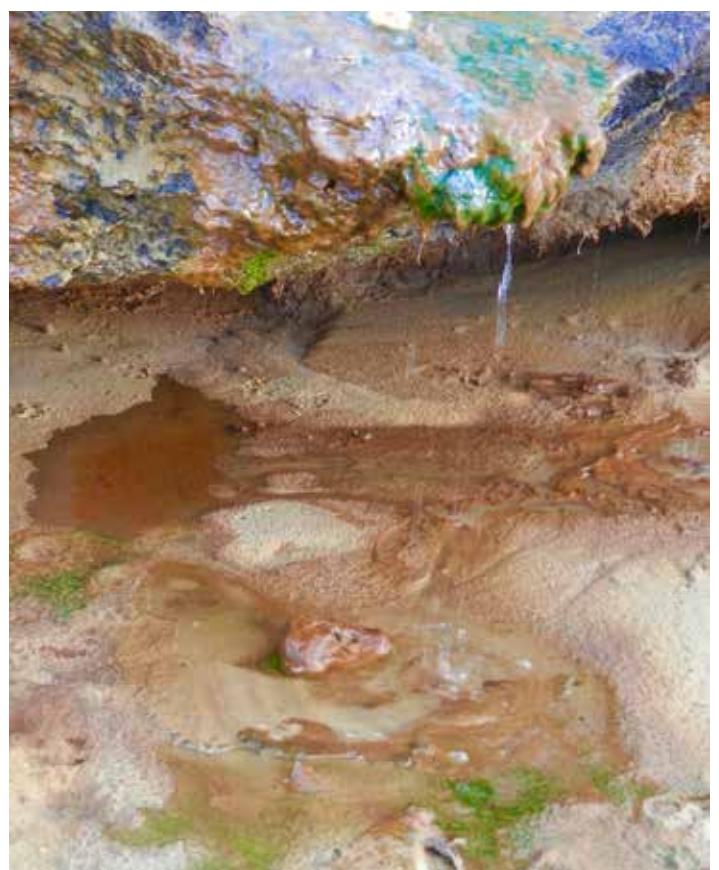
Là-bas, directement sur la plage, sans effort, ces sédimentations et résurgences, dégagées par l'érosion due aux tempêtes de ces dernières années, sont parfaitement visibles. Elles se distinguent par leurs couches parallèles colorées sur la façade de la dune ou par des traces brunâtres et ocre, tirant parfois sur le vert en pied de dune. Elles se repèrent aussi en pied de dune, face à l'océan, en îlots de verdure où apparaît une végétation plus commune aux marais qu'au milieu du sable marin.

A cet endroit, on comprend mieux ce que la nature offre à nos yeux : de véritables ruisseaux d'eau douce ! Sortant de la dune venant des nappes phréatiques ou des pluies s'infiltrant dans le sable, ils ruissellent sur les couches de paléosol* entre des strates d'aliots**, pour se jeter dans l'océan ou disparaître dans la plage.



Ces résurgences d'eau douce en pied de dune laissent voir des sédimentations à leur base. Elles sont les vestiges visibles d'anciens marais lorsque le trait de côte était à plusieurs kilomètres au large. Ces sols anciens auraient précédé la création de nos lacs. Les couleurs ocre et brun foncé de ces coulées d'eau ferrugineuse sont dues à leur richesse en bactéries ferro-oxydantes et en humus. Lorsqu'elles se teintent de vert cela provient de la présence d'autres bactéries et d'unicellulaires chlorophylliens.

Quiconque ne connaît pas cette spécificité locale peut penser, à tort, à de la pollution : plaques noires et coulées irisées sont simplement l'expression visible d'un même phénomène naturel !



* Paléosol : (def. Larousse) sol ancien formé dans des conditions de climat et de végétation différentes de l'actuel et enterrés sous les dépôts épais plus récents (sols fossiles), ou ayant évolué au cours du quaternaire et du tertiaire (sols polycycliques).

** Aliots : (def. Larousse) mot gascon ; grès à ciment humique et ferrugineux d'origine pédologique, caractéristique des sols très acides, présent notamment dans la forêt landaise sur plusieurs décimètres d'épaisseur. C'est un grès d'un brun noirâtre.

Le saviez-vous ?

Vous pouvez associer plaisir du jardinage et action en faveur de la biodiversité. Tout simplement en employant des végétaux qui sont naturellement présents dans notre région et qui ont longuement co-évolué avec la flore et la faune locales. Des végétaux sauvages qui n'ont subi aucune sélection par l'humain et qui présentent une diversité génétique qui leur permet d'être adaptés à leur environnement et aux changements à venir, mais aussi leur permet d'assurer les interactions avec la faune locale. Pour garantir l'origine sauvage et locale des végétaux utilisés, la fédération des Conservatoires botaniques nationaux, l'Afac-Agroforestières et Plante & Cité ont créé en 2015 la marque collective Végétal local. Désormais propriété de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), elle met en place une traçabilité des semences et plants issus de collectes responsables en milieu naturel au sein de chaque aire biogéographique en France. Rendez-vous sur vegetal-local.fr. Vous y retrouverez les correspondants et producteurs de votre Région dans l'onglet « Les Végétaux & Les Producteurs », en sélectionnant la Région d'Origine « Zone Sud-Ouest ».

Notre administrateur Jean-Pierre Stynen vous confie un secret bien gardé celui du Liseron des Dunes

Connaissez-vous la piqûre de la vive ? C'est très douloureux. Comme souvent dans la nature, il y a un antidote présent tout près pour soulager les effets parfois paralysants de cette piqûre, le lait du liseron des dunes. Une recette de mon père qui, dans les années 50, faisait des kilomètres sur la plage pour rejoindre au montant la bonne baïne, en trimballant ses cannes en bambou de 5 ou 6 mètres avec des moulinets en bois qui pesaient un âne mort. Ils étaient quelques courageux comme lui à l'instar du « père Ménard », le père de l'ancien président de l'APLO, qui cherchaient la solitude pour pêcher le pigai (ou loubine) :

Tu marches sur une vive c'est très douloureux, mais tu sais que le remède apaisant est là à quelques dizaines de mètres dans la dune. Mais que cette dune de sable blanc, pourtant si doux, est dure à monter en traînant ta jambe endolorie si lourde, tu le vois ce liseron, tu l'atteindras en rampant pour enfin être apaisé par le latex qu'il libère de la tige de sa feuille en cœur, ou en rein comme disent les scientifiques, mais c'est moins glamour.



Une formation originale avec la LPO pendant l'été

Du 26 au 28 aout 2024, formation Orthoptères : criquets, sauterelles, grillons. Une formation de 3 jours dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne pour laquelle aucun prérequis nécessaire. En observant leurs modes de vie et leurs milieux naturels, vous en apprendrez beaucoup sur la santé de notre écosystème. Comment classer les Orthoptères de la région dans leur famille et sous-famille, identifier les principales espèces et genre d'orthoptères de la région, mettre en relation les différents habitats de la région et leur cortèges d'espèces, transmettre ses observations sur le portail collaboratif Faune-Nouvelle-Aquitaine. En bref l'écologie et la biologie des Orthoptères sous la houlette d'un chargé de mission Biodiversité

Pour vous y inscrire : <https://urls.fr/Ozoifc>

SANTÉ ET UTILE

- Numéro d'Urgence Européen – 112
- SAMU – 15
- Pompiers – 18
- Police – 17
- Urgences sociales – 115
- Centre antipoison – 05.56.96.40.80
- Violences conjugales : 3919
- Violences sur les enfants : 119
- Hôpital de Bordeaux – 05. 56.79.56.79
- Urgences pédiatriques – 05.56.79.59.72
- ERDF dépannage – 09.72.67.50.33
- Lyonnaise des eaux Urgences – 08.10.13.01.20
- Gaz de bordeaux Urgences – 05.56.79.41.00
- Raccordement au réseau public d'électricité : 09 708 319 70

Comment se procurer du compost

La plateforme de compostage du SMICOTOM à Naujac-sur-Mer accueille les déchets de jardin déposés en déchèterie et les déchets alimentaires collectés à domicile grâce au bac vert. Le compost est disponible pour les professionnels et les particuliers du territoire. Attention : le chargement est mécanique, pas de vente au sac. Vous pouvez vous rendre directement sur la plateforme de compostage du SMICOTOM, rue de la grange à Naujac-sur-Mer du lundi au vendredi de 8h30 à 10h30 et de 14h00 à 16h00.



<https://www.3237.fr> resogarde ou 3237 pharmacies de garde

La pharmacie de garde est affichée sur la porte de votre pharmacie.

Vous pouvez aussi interroger par téléphone, sans vous déplacer, le 3237 qui vous indiquera de façon fiable l'adresse de la pharmacie de garde, ses heures d'ouverture et ses conditions d'accès.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/gironde>

Pour acheter ou réserver votre billet / L'application CARS 33 et qr code



NOS ACTIONS

LE 1[°] JUIN DERNIER L'APLLO ETAIT PRÉSENTE AU FORUM DU LITTORAL A LACANAU

Un programme chargé : la stratégie locale et débat national sur l'érosion côtière, les actualités, les enjeux et perspectives pour l'adaptation des littoraux et l'avancement de la stratégie locale (suivis et études engagées pour 2030). Après les propositions pour le financement de la gestion du trait de côte, la nécessité du dialogue avec l'état mais aussi celle que la décision doit rester locale. La seconde partie relative à l'ouvrage de défense a concerné la présentation du bilan de l'hiver 2023-2024, un hiver pendant lequel les houles ont été les plus puissantes depuis 2013-2014. Quant à l'ouvrage, il faudra prévoir un marché conception-réalisation, pour atteindre 2050. Et enfin, concernant l'étude de la re-localisation aucune avancée significative pour l'instant : le début des études des scénarios est prévu après l'été.

PLUSIEURS ACTIONS AVENUE DE L'ADJUDANT GUITTARD OÙ LES PROJETS IMMOBILIERS FLEURISSENT

11 AVENUE DE L'EUROPE / 28 AVENUE DE L'ADJUDANT GUITTARD / SCI SDD / PERMIS DE CONSTRUIRE

Le juge des référés du Tribunal Administratif de Bordeaux a statué le 14 février 2024 en la faveur de l'APLLO et annulé le permis de construire du projet mis sous scellés le 6 avril 2023, considérant qu'il était susceptible d'avoir une influence négative sur le cadre de vie dans ce secteur du centre-ville de Lacanau-Océan. Le projet s'articulant autour d'une multiplicité de formes et de volumes générant donc indubitablement une incohérence architecturale dans une zone particulièrement sensible, eu égard à la présence sur le terrain d'assiette du projet d'une construction protégée. Le pétitionnaire a retravaillé son projet et vient d'obtenir un nouveau permis qui exclut la maison remarquable (désormais restaurant « Pink Amore ») et ne concerne plus que la parcelle du 28 avenue de l'adjudant Guittard. Ce nouveau permis devra bien évidemment se conformer aux demandes du Tribunal et au règlement. Nous allons l'étudier attentivement et serons très vigilants en la matière.



SUITE DEMOLITION DU CINEMA « LE FAMILIA » / PROJET « 7EME ART » AMIANTE/ DOSSIER DE LA SCCV COURT METRAGE – PERMIS DE CONSTRUIRE

Nous sommes toujours vigilants sur l'affaire de l'amiante (cf. APLLO mag' 130 page 7). Bref rappel : Un chantier de démolition sans aucun confinement et aucune protection pour les riverains n'avait été mis en place et ce en violation de la règle du code de la santé publique. Le chantier n'a toujours pas été désamianté depuis 2020 et le terrain est resté en friche depuis lors. Le permis de construire obtenu est désormais caduc. Il a cependant été transféré à la SCCV Court Métrage. Nous avons intenté une action devant le Tribunal administratif afin de faire reconnaître la caducité du permis qui a été réaffiché devant le site et demandé l'annulation de son transfert. Sachant que le projet, à la volumétrie démesurée, qui était prévu initialement ne respectait pas le site inscrit et ne s'intégrait pas dans le zonage. A suivre...



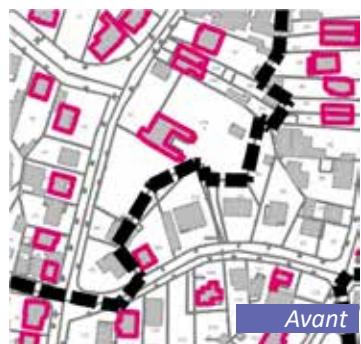
6 RUE DE L'ADJUDANT GUITTARD /SCCV LACANAU GUITTARD / PERMIS DE CONSTRUIRE

L'APLLO et les riverains après avoir déposé un recours gracieux resté lettre morte à l'encontre de ce projet, ont dû déposer une action contentieuse en annulation du permis de construire. Le projet a reçu un avis défavorable de l'Architecte des bâtiments de France avec plusieurs prescriptions parce qu'il altère l'aspect du site inscrit, prescriptions qui n'ont pas été respectées. Il concerne, sur une zone qui jouxte la zone UBL (front de mer), la construction d'un bâtiment d'une surface de plancher de 923 m² accueillant 15 appartements, en contradiction manifeste avec le paysage architectural environnant. Sa volumétrie ne tient pas compte des maisons remarquables qui l'entourent et qu'elle écrase. Et la surface de plancher réduit significativement les espaces de pleine terre à portion congrue sur une parcelle jusque-là arborée. Nous serons très attentifs sur l'évolution de ce dossier.

Et dans cette même rue nous suivons également l'avancée de projets en gestation qui pointent leur nez.

A L'ANGLE DE LA PLACE DU GENERAL DE GAULLE ET DE LA RUE CHAMBRELENT, LA SCCV LACANAU CHAMBRELENT (GROUPE NACARAT) PROJETTE LA CRÉATION DE 17 LOGEMENTS ET UN COMMERCE / PERMIS DE CONSTRUIRE

Le projet, d'une très grande ampleur à l'échelle de la zone et de la nature de l'habitat environnant, vise la création de 1240 m² de surface de plancher, sur 4 niveaux et sur une assiette foncière d'une superficie totale après arpentage de 775 m². Il consiste en une démolition de la totalité de la toiture et d'une grande partie du bâtiment protégé dont ne subsisteront que les façades qui seront rénovées. La volumétrie sera complètement modifiée par l'adjonction de 2 niveaux supplémentaires en lieu et place des combles, venant rompre la séquence de voies. Cette partie de la place sera complètement vampirisée. L'APLLO et les riverains du projet ont donc déposé un recours en annulation à l'encontre du permis de construire pour contester la volumétrie de ce projet qui viendra rompre l'harmonie du quartier, créer des nuisances importantes aux riverains et afin de préserver les caractéristiques de la maison remarquable. Par ailleurs, l'Architecte des bâtiments de France a donné un avis défavorable à ce projet « qui, par une occupation excessive de la parcelle et son volume général démesuré par rapport aux constructions voisines et par le manque de composition des façades nuit au caractère et à l'intérêt du site naturel protégé », qui plus est, les prescriptions qu'il a émises n'ont pas été prises en compte dans le permis de construire. Nous vous tiendrons informés de la suite du dossier.



VILLA « SAINT HUBERT », UN PROJET IMMOBILIER DE LA SCCV SWELL EXTREMEMENT DENSE AU 19 RUE GABRIEL DUPUY - PERMIS DE DEMOLIR – PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour ce projet de 44 logements, un permis de démolir a été accordé visant la destruction pure et simple d'une partie de la maison remarquable et du garage, des immeubles datant de 1922. Afin de protéger le site et le cadre de vie des canaulais, dont les riverains concernés, l'APLLO et les riverains ont demandé l'annulation du permis et, dans l'attente du jugement du Tribunal administratif, sa suspension. Le Tribunal a décidé de suspendre le permis de démolir dans l'attente de la décision au fond. La procédure est en cours. Un permis de construire a été accordé dans un deuxième temps pour la construction d'une surface de plancher de 2 876,50 m². Notons qu'à l'échelle du lot, la surface bâtie projetée serait près de 15 fois plus importante que l'actuelle, passant de 210 m² bâti à 3086,50 m². La procédure contentieuse de demande en annulation a dû être déposée auprès du Tribunal administratif devant l'impossibilité de la rédaction d'un protocole concernant la préservation des arbres et de la végétation qui accueillent de nombreuses espèces, la conservation de la totalité du bâtiment remarquable ainsi qu'une meilleure intégration du projet dans le voisinage. Tout ceci afin de permettre de respecter le cadre de vie de ce quartier historique du Crohot du Matelot et de ne pas dénaturer le site inscrit. Rappelons qu'il s'agit là du seul poumon vert du quartier abritant une biodiversité écologique et spécifique qui ne peut être détruite. On ne peut accepter la destruction pure et simple de cet espace naturel, dans le quartier le plus ancien de l'Océan, entouré d'un nombre important de maisons également remarquables. D'autant plus que, ce projet en l'état mettra largement en péril l'identité architecturale et paysagère du quartier et détruira en partie la villa « Saint-Hubert » datant de 1922, que la collectivité a identifié, il y a quelques années dans le PLU de Lacanau, comme « villa remarquable », architecture patrimoniale à préserver. Nous suivons ce dossier de près.

LE PROJET « VILLA CANO » FINALISATION DU PROTOCOLE

Un avenant au protocole a été rédigé et signé avec le Crédit Agricole Immobilier pour préciser la replantation des arbres, les modifications architecturales, et l'aide à la protection des riverains sur l'élaboration de clôtures protectrices en adéquation avec le site et le zonage. Si la copropriété respecte ses engagements, les arbres replantés et la végétalisation complémentaire devraient, à terme, reconstituer le maximum d'espaces verts possibles sur la parcelle à l'issue du projet. Les riverains ont apprécié de bénéficier de clôtures et de plantations d'arbres et d'arbustes sur leurs terrains. Merci l'APLLO !



NOTRE MISSION APLLO PAT'

La mission APLLO PAT' a démarré sur les chapeaux de roue son travail sur les problématiques patrimoniales et urbanistiques actuelles, des études historiques et des recherches approfondies ont pu appuyer les recours et protocoles en cours.

Vous aimez LACANAU ? Vous aimez l'APLLO ?

Vous aimez : son engagement, son travail de fond, ses actions, les services qu'elle vous rend ?

Alors, pour l'aider à exercer un recours devant un tribunal, payer les avocats, les commissaires de justice : FAITES UN DON !
Par virement IBAN : FR76 1330 6001 0823 1166 9929 012 ou chèque à l'ordre de l'APLLO 2 rue Jacquemin Perpère 33680 LACANAU

QUOI DE NEUF

LA DEUXIÈME MOUTURE DE LA NOUVELLE ENQUETE PUBLIQUE DE MODIFICATION N°1 DU PLU DE LA COMMUNE DE LACANAU QUI A EU LIEU DU MERCREDI 17 JUIN 2024 A 9H00 AU LUNDI 17 JUILLET 2024 A 17H00

Son objet : était de mieux encadrer la densification des tissus urbains / Supprimer, modifier, créer, des emplacements réservés/Ajuster des droits à bâtir dans les secteurs à constructibilité limitée / Corriger des erreurs matérielles et améliorer l'application du règlement.

Nous avions déjà déposé des observations lors de la première enquête en septembre dernier et les avons retravaillées sur les modifications qui ont été apportées à la deuxième enquête. Nous y avons clairement exprimé nos inquiétudes concernant le processus de classement actuel qui ne constitue pas une protection du caractère paysager et des éléments du patrimoine, et sur l'absence de prescription surfacique qui les met en péril :

- Notion de protection pas assez développée, elle a même été diminuée et tend donc à renforcer les incohérences.
- Pauvreté du pastillage qui ne consiste pas en une réelle protection du patrimoine qui doit être valorisé (une redéfinition du zonage pour les quartiers anciens serait utile).
- Les dispositions de protection doivent concerner l'ensemble bâti et paysager avec l'établissement de règles et de prescriptions précises dans certains secteurs à l'échelle de la parcelle, de l'ilot, du quartier...

Une protection des masses végétales en cohérence avec le reste du patrimoine bâti, un urbanisme en bande au cas par cas pourraient être réalisés. En bref, privilégier une urbanisation à

l'horizontale et non à la verticale et établir un Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.) pour les zonages à protéger dans les quartiers anciens de Lacanau Océan telles qu'énoncées dans le rapport de présentation du PLU de 2017.

- L'incidence paysagère négative notable du projet d'augmentation des hauteurs maximales autorisées en zone UA et UB n'est justifiée à aucun moment.

- Le coefficient de biotope et « le bonus de constructibilité » quant à eux permettront non seulement une artificialisation supplémentaire en contradiction avec la loi climat mais plus encore s'appuient sur une augmentation exponentielle de la population communale, une nécessité et des prévisions qui ne correspondent à aucune réalité (chiffres INSEE : 5064 habitants en 2020). Tels qu'ils sont prévus dans cette modification, ils ne permettront pas de préserver la biodiversité.

En bref, les modifications qui sont proposées sont trop substantielles, et ne respectent ni les orientations du P.A.D.D., ni celles de la préservation urbaine, architecturale et paysagère. En ce sens, la procédure de modification n° 1 du PLU est inadéquate et il aurait fallu procéder à une révision du PLU.

Pour se conformer aux avis des autorités, la commune a décidé de ne pas modifier le zonage du futur P.E.M. ; pour l'instant le projet et celui de l'OAP n°2 Garriga sont retirés du cadre de la modification n°1 et pourront être traités dans le cadre d'une prochaine évolution du PLU... Nous vous tiendrons informés des suites et de l'impact de cette modification sur le cadre de vie de notre commune.

MES PLAGES OCÉANES sur facebook et Instagram

Vous y trouverez toutes les informations utiles à votre été en temps réel : le taux de remplissage des parkings, les conditions de baignade de la plage de Carcans Océan, Lacanau Nord et Super Sud, le Gressier au Porge, le Grand Crohot à Lège-Cap-Ferret etc... Une carte interactive des plages surveillées en Nouvelle-Aquitaine, les horaires et périodes de surveillance, les événements spéciaux.

Sur facebook Mes plages océanes et sur Instagram @mesplagesoceane

« MA REGION EN IMAGES 2024 » Quatrième édition

Le grand concours photo régional organisé par l'association Territoires Nouvelle-Aquitaine a lieu du 1 juillet 2024 au 30 septembre 2024. N'hésitez pas à envoyer vos plus belles photos pour être sélectionnés.

Pour toute question : <https://territoiresnouvelleauquitaine.fr>



DES BALADES NATURALISTES INSOLITES EN SOIRÉE

Vendredi 16 aout de 20H à 23H30 Étang de Cousseau dans le cadre de la nuit des chauves-souris. Samedi 24 aout de 21H à 23H00 Réserve naturelle des dunes et marais d'Hourtin. Fascinantes chauves-souris dans le cadre de la nuit des chauves-souris. Découverte de ces petits mammifères volants et écoute en ultra-sons pour identifier la chasse nocturne sur la lagune.

Inscription à l'office du tourisme médoc atlantique : 05 56 03 21 01

LES ARTISTERIES

Révélez votre créativité aux ateliers poterie, gravure et autres à Lacanau : www.les-artisteries.com

FLOWER POWER

Un nouveau fleuriste à Lacanau Océan au 15-17 avenue de l'Europe : **06 64 20 39 72**

LOU FETGE

Question-réponse signé Alain Crombez

Une nouvelle adresse gourmande ouverte à l'année, au nom occitan qui parle de lui-même !

Monsieur et Madame Boucherie, Pouvez-vous nous présenter à nos lecteurs ?

Nous sommes producteurs de canards labellisés dans le Périgord à Beleymas, petit village se situant à 15km de Bergerac dans la vallée de la Crempse.

Qu'est-ce qui vous a amené à ouvrir une boutique à Lacanau océan ?

Notre activité a commencé en 1992, avec la création d'une conserverie familiale. Aujourd'hui, nous possédons 3 boutiques et habitons à Lacanau océan depuis 6 ans. Nous souhaitons proposer aux Canaulais et aux touristes une gamme de produits de qualité.

Pouvez-vous nous dévoiler ce que les Canaulais gourmands peuvent trouver chez Lou Fetge ?

L'épicerie fine est dans l'avenue du Maréchal des logis Garnung.

Les Canaulais y trouveront notre production de canard gras, nous réalisons également des soupes traditionnelles, des tapenades, des confitures, des pâtes artisanales, miel, gâteaux, apéritifs, vin du Périgord et sera créé prochainement une fromagerie, salaison, vous pourrez goûter sur place notre production.

Vous êtes venus au forum des association ; était-ce la 1ère fois ?

Qu'avez-vous pensé du dynamisme des bénévoles canaulais ?

Nous sommes venus pour la 1ère fois au Forum des associations de Lacanau et sommes très satisfaits de l'implication des bénévoles. Nous avons fait connaissance avec l'équipe des bénévoles lors du Lacanoël 2022, et nous serons là pour les éditions suivantes.



PIZZA à la Tête de Boeuf

Pizzas
Sandwichs / Burgers
Salades et boissons

Sur place ou à emporter
06 30 99 68 44

42 av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU

A côte
Restauration petite et grande faim

Sur place ou à emporter
06 40 73 09 39

TRANSACTIONS · LOCATIONS · SYNDIC · EXPERTISES

2 avenue Plantey - 33680 LACANAU
t 05 56 26 30 32
www.ajp-immobilier.com

IMMOBILIER

Katia MANFE

AGENCE DES ALLEES

Transactions-Locations de vacances

2 Route de l'Atlantique 33 680 Lacanau

www.agencedesallees.com

Tél. 05.56.03.22.94

Siret 495 232 068 000 33

Carte professionnelle 33012018000027914

Garantie Groupama 132 Rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

la Loge de l'Océan

By Désirs2Rêves

2 Avenue Henri Seguin
33860 Lacanau-Océan
05 45 82 83 02



Embarquez dans l'histoire de L'APLLO et participez à son voyage en devenant vous-même une ou un de nos administrateurs.

L'APLLO 2024 c'est avant tout nos adhérents toujours fidèles et encore bien d'autres qui nous suivent :

- dans nos écrits au travers des 1000 exemplaires de l'APLLO Mag',
- dans nos newsletters qui arrivent directement dans leur boite mail,
- sur le web - www.apllo.fr - où vous trouverez encore plus d'informations,
- sur notre page facebook - apllo asso - et sur instagram - apllo asso -.

Notre association a également décidé de donner une place à d'autres associations canaulaises dans notre revue dans le seul but de mieux vous informer et vous aider dans l'actualité de notre ville.

l'APLLO aujourd'hui ce sont aussi 11 administrateurs qui recherchent l'info au quotidien tout en poursuivant leurs autres activités.

Vous voulez nous aider, participer mais vous ne savez pas quel «service» vous pourriez rendre ? N'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les bonnes volontés seront bien accueillies.

Nous sommes là pour vous, soyez ici avec nous et déposez votre candidature à contact@apllo.fr ou écrivez-nous à APLLO 2 rue Jacquemin Perpère 33680 Lacanau-Océan

A très bientôt

la Présidente, Marie-Thérèse Fabre et tous les membres du Conseil d'Administration de l'APLLO

Contact

- ✉ contact@apllo.fr
- 🏡 2 rue Jacquemin Perpère
33680 Lacanau Océan
- @ www.apllo.fr
- Facebook **AssociationAPLLO**
- Instagram **apllo asso**